

## REGLEMENTATION INCENDIE DANS LES ERP DE 5ème CATEGORIE

Cette formation traite des exigences réglementaires en matière de sécurité incendie dans les ERP de 5ème catégorie.

### Objectifs opérationnels

- Concevoir un projet de construction, d'aménagement ou de réhabilitation d'un ERP de 5ème catégorie dans le respect de la réglementation incendie
- Appliquer les procédures administratives : CERFA, Autorisation de travaux, plans et notice de sécurité
- Rédiger une notice de sécurité pour étude et avis de la Commission de sécurité
- Présenter les demandes de dérogation avec les mesures compensatoires pour avis de la Commission de sécurité

### Public Concerné

- Maîtres d'ouvrage
- Maîtres d'oeuvre
- Gestionnaires d'ERP de 5ème catégorie
- Techniciens et ingénieurs en bureau d'études et en entreprise de la construction et des aménagements techniques

### Durée

7.00 Heures 1 Jour

### Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

### Parcours pédagogique

#### Classement des établissements

#### Règlementation applicable et ses objectifs

- ERP de 19 personnes maximum sans locaux à sommeil
- ERP de plus de 19 personnes sans hébergement
- ERP de 5ème catégorie avec hébergement
- Distinction entre les ERP, ERT (Code du travail), habitations et IGH

#### Procédures administratives

- Distinction entre permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, autorisation de travaux
- Dérogations et mesures compensatoires adaptées
- Gestion des avis défavorables de la Commission de sécurité : échéancier de travaux, dérogations...

#### Elaboration de notices de sécurité - Méthodologie

#### Commission de sécurité

- Organisation, fonctionnement, compétences

#### Responsabilités des gestionnaires (propriétaire et exploitant)

- Devoirs, obligations, sanctions administratives et pénales
- Entretien, maintenance, vérification des installations techniques

*Cette formation est également réalisable en présentiel.*

### Méthodes et moyens pédagogiques

#### METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, de séquences vidéos, une étude de cas concret ainsi que de partages d'expérience.

#### RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont téléchargeables par l'apprenant sur la plate-forme de classe virtuelle lors de la formation.

## MOYENS TECHNIQUES

La formation en classe virtuelle est réalisée en synchrone sur une plate-forme web et permet notamment la visualisation de tous les supports multimédias de l'intervenant, les échanges et l'interactivité au sein du groupe (webcame, micro, tchat, partages d'écran avec prise en main à distance...)

Les apprenants reçoivent par mail leur invitation à se connecter sur la plate-forme de Classe virtuelle de Ginger formation. Pour y participer, il est nécessaire qu'ils disposent d'un ordinateur muni d'une webcam et d'un micro et, connecté à internet en bonne réception.

## Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage ainsi que de l'assistance technique et d'accompagnement nécessaire.

## ■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ancien officier supérieur des sapeurs pompiers professionnels, Chef de Groupement Prévention (ER), membre et animateur des Commissions de sécurité, expert préventionniste au sein de la Commission Nationale Prévention (FNSPF) et responsable d'un BET en ingénierie sécurité incendie.

## ■ Méthodes et modalités d'évaluation

### EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

### MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

## ■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

**Nelly DROUILLARD**  
Chef Projets Formation

**Tél. : 0130852490**  
**Mail : formation@groupeginger.com**